ETABLIR SON BILAN COMPTABLE ET SON COMPTE DE RESULTAT

Public concerné

O Chef d'entreprise (artisans, commerçants…), conjoint, salarié, …

Prérequis

O Avoir au moins 6 mois de pratique comptable courante

Nombre de participants

O 6 à 8 stagiaires
O À déterminer si formation intra-entreprise

Durée - Horaires

O 5 jours

O De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

O Durée adaptée si formation intra-entreprise

Tarifs

O **Tarif (journalier) artisan / conjoint avec statut** : 210 euros, prise en charge de la formation FAFCEA selon critères d'éligibilité.

O **Tarif (journalier) autres publics** : 210 euros, prise en charge possible de la formation selon statut. Contactez votre conseiller.

Ce tarif est applicable aux formations suivies en présentiel ou distanciel.

O **Tarifs préférentiels,** pour certaines de nos formations, si financement par le compte personnel de formation : https://www.compteformation.gouv.fr

O **Tarif intra entreprise** : Sur demande

Dates et lieu de formation

Pour 2022

O Les 07-14-21-28- /04 & 05/05

O Les 03-04-17-18-25/11

O Date à définir si formation réalisée en intra-entreprise

Formation proposée à **Blois**

Objectif général

O Clôturer les documents comptables et établir les documents de synthèse

Objectifs pédagogiques

O Vérifier les saisies et enregistrer les écritures de fin d'année (stock, amortissements, régularisation TVA)
O Etablir les documents fiscaux et autres déclarations obligatoires

Programme

Jour 1

Partir sur de bonnes bases

- Rappels des notions comptables
- Signification du bilan et du compte de résultat

Rappels des travaux préalables indispensables

- La saisie courante
- Le rapprochement bancaire
- Le lettrage des comptes
- Les déclarations de TVA

Finalités de la clôture comptable

- Exercice comptable, bilan et compte de résultat
- Résultat de l'exercice : imposition et distribution
- Validation par l'assemblée générale et déclaration du résultat

Aborder sa clôture comptable

- Le principe de prudence
- La séparation des exercices
- Détermination du résultat et impacts sur le bilan
- Quand et comment la préparer ?
- Clôturer sur son logiciel de comptabilité

Thème : La séparation des exercices

- Charges & produits constatés d'avance
- Factures non parvenues & à établir
- Extourner les régularisations
- Transferts de charges
- Les opérations des exercices précédents
- Les provisions : principes & généralités

➢ **Atelier : Mise en pratique et traitement comptable**

© MAJ | août 2022 | LT

Jour 2

Les immobilisations et amortissements

- Identifier et traiter une immobilisation
- Méthodes d'amortissement : avantages respectifs et mise en œuvre
- Incidences sur le résultat
- Cession ou mise au rebut d'une immobilisation
- Notions complémentaires (dépréciation, réévaluation, etc.)

➢ **Atelier : Mise en pratique et traitement comptable**

Les stocks

- Principes et incidences sur le résultat de la variation des stocks
- L'inventaire physique des stocks
- Les méthodes de valorisations
- La provision pour dépréciation des stocks

➢ Atelier : Mises en application

Les encours de production

- Principes et incidences sur le résultat
- L'inventaire des en-cours
- Les méthodes de valorisations

➢ Atelier : Mises en application

Jour 3

Le suivi des créances clients

- Identifier les clients douteux
- Evaluer le risque d'impayés et le provisionner
- Traiter des créances irrécouvrables et régulariser la TVA collectée
- L'incidence des opérations en devises

➢ Atelier : Mises en application

Les autres opérations de régularisation

- Les provisions pour charges à payer (cotisations sociales, impôts, etc.)
- Les intérêts courus sur emprunts
- Les provisions pour risques et charges

Les travaux de contrôle

- Rapprochement de chiffre d'affaires
- La circularisation des comptes
- Autres travaux de contrôle

© MAJ | août 2022 | LT

- Atelier : Mises en application
- Atelier : Cas pratique complet

Jour 4

L'imposition des résultats

- Principes & particularités des différents régimes (BIC, BNC, IS)
- Les règles communes de réintégrations et de déductions fiscales
- Les spécificités du régime BIC
- Les spécificités du régime BNC

- Atelier : Déterminer le résultat fiscal et évaluer l'imposition

Traitement du résultat de l'exercice précédent

- Les différentes possibilités d'affectation
- Cas particulier des dividendes et prélèvement libératoire

Comment déclarer son résultat

- Périodicité de déclaration et de paiement
- La liasse fiscale par régime d'imposition
- La déclaration chez les associés (e) s les dirigeant (e) s

- Atelier : Mises en application

Jour 5

- Atelier : Cas pratique complet
- Atelier : Travail par les stagiaires sur leurs éléments

Formateur

○ Johann SALIN, est titulaire d'un DUT GEA et d'un DSCG. Après une première partie de carrière dans un cabinet d'expertise comptable puis en tant que directeur administratif et financier, il s'est forgé une expérience en gestion, communication et management pendant 20 ans avant de devenir formateur.

Méthodes et moyens pédagogiques

○ Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entrainements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables

Documents remis

○ Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

© MAJ | août 2022 | LT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
CENTRE-VAL DE LOIRE

CATALOGUE 2022
FORMATIONS

Université des MÉTIERS et de l'Artisanat
CENTRE-VAL DE LOIRE

Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Isabelle AUTRET
02 54 44 65 67
Formation-continue.41@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de formation

Christophe BOURGUIGNON
02 54 74 57 26
c.bourguignon@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

O ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

O SITE DE FORMATION DU LOIR ET CHER :

16 Rue de la Vallée Maillard
41018 BLOIS CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00056

Indicateur de performance

O La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

O En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.

O A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.

O A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

O Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

O A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

O **Un suivi individuel peut être proposé**. Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

O Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.

© MAJ | août 2022 | LT